

notre grand établissement littéraire. Il portait, sous prétexte d'infirmités, un vaste pardessus, à grandes poches et à manches très-larges, dont on riait même beaucoup. Ensuite, il nous apprend lui-même, dans l'un de ses rapports insérés dans le *Journal des Savants* (Janvier 1842), qu'il a inspecté notre grande Bibliothèque. Voici, en effet, le passage qu'il lui consacra, en parlant du catalogue de nos manuscrits dressé par M. Delandine: « Nous comprimes qu'il fallait refaire entièrement ce catalogue et, c'est ce que nous avons fait dans notre dernier voyage. »

D'autre part, on voit que Libri a mis aussi à profit ce voyage si fatal à nos manuscrits, car on ne sait pas encore tout ce qu'il nous a soustrait pour bien étudier les manuscrits les plus anciens et surtout ceux en lettres onciales semblables à celui dont M. Léopold Delisle vient d'entretenir l'Académie des inscriptions.

Il rapporte, en effet, dans le *Journal des savants* ce qui suit, (année 1842):

« Nous n'entreprendrons pas de donner ici l'analyse des 1500 manuscrits de la Bibliothèque de Lyon, dont les plus anciens proviennent de la Bibliothèque de l'Isle-Barbe, fondée par Charlemagne et de celle de l'église de Saint-Etienne : plusieurs, en effet, portent le nom et l'*ex voto* (1)

(1) Cette locution *ex voto*, dans les habitudes du XI<sup>e</sup> siècle, est synonyme d'*ex dono*. Les donateurs d'un livre à l'autel d'une église ne faisaient pas réellement un *vœu*. Ils voulaient seulement enrichir le trésor de leur église par le don d'un objet de grande rareté, comme l'étaient alors les manuscrits. Celui dont M. Léopold Delisle a fait l'objet de ses savantes recherches porte à la dernière page de la seconde partie, laquelle a pour titre: « Les Expositions du Vénérable Bède sur Samuel, en 4 livres », d'une écriture relativement moderne, cette mention plusieurs fois répétée: « Liber oblatus ad altare sancti Stephani *ex voto*. Emardus librarius. »

La Bibliothèque de Lyon possède un autre manuscrit sous le n. 174 portant le titre: « Aug (tinus) de Doctrina christiana » donné par l'archevêque saint Rémy, premier successeur immédiat d'Amolon, avec cette mention: *Liber oblatus ad altare sancti Stephani dono*